



Montpellier, le 10 avril 2025

A Catherine Côme, Directrice
Académique des Services de l'Éducation Nationale
DSDEN de l'Hérault
31 rue de l'université
34 000 Montpellier

Objet : Demande du classement en REP + pour la nouvelle école Hypatie Montpellier

Madame la Directrice Académique,

L'UNSA Education et le SE-Unsa viennent par ce courrier vous demander d'étudier le classement de l'école Hypathie en éducation prioritaire (REP/REP+) et d'acter une décision au plus vite.

Depuis le début de l'année scolaire et particulièrement depuis le mois de Janvier 2025, de nombreuses informations ont été données aux équipes lors de réunions mais également aux organisations syndicales lors des différentes instances et rencontres. Vous nous avez indiqué avoir formulé cette demande au niveau des services académiques comme ministériels mais à ce jour aucune information officielle n'est venue acter le classement de cette nouvelle école en réseau d'éducation prioritaire.

Pourtant actuellement toute la communication faite par la municipalité, comme par la DSDEN de l'Hérault est axée sur cette intégration. La future présence de dispositifs dédoublés et la nomination d'un label spécifique sont venues appuyer cette perspective.

Sur le terrain, le mouvement intra départemental des personnels est venu confirmer que pour l'instant ce n'était toujours pas le cas. Les futures ouvertures de classe supplémentaires du mois de juin et les futurs transferts de personnels se retrouvent fortement compliqués par cette incertitude.

Madame la Directrice Académique, l'objectif de mixité sociale annoncé est louable et totalement partagé par l'UNSA Education mais il ne peut supplanter le principe de réalité et les conditions de travail des personnels. C'est pourquoi nous vous demandons d'appuyer cette demande afin d'accélérer cette intégration en éducation prioritaire pour permettre une fin d'année et une préparation de la rentrée plus sereine aussi bien chez les personnels que les familles.

Nous vous prions de croire, madame la directrice académique, en notre profond attachement au Service Public d'Education.

Cyril PERIER
Secrétaire départemental UNSA Education

Yann AUMEDE
Secrétaire départemental du SE-Unsa 34